



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Présentation du projet de transformation du Château de Bulle

CP du 7 juin 2021, Bulle

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Monsieur le Président,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Chef de service,
Monsieur l'Architecte cantonal,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir de vous accueillir ici pour vous présenter l'avenir de ce lieu historique. De bonnes infrastructures gage de qualité du travail, attractivité de l'Etat employeur. Ceci est particulièrement vrai dans les régions périphériques à l'administration décentralisée = proximité = qualité. Vous le savez, depuis plusieurs années maintenant, le château de Bulle n'est plus occupé que par la Préfecture de la Gruyère.

Tous les autres services de l'Etat, en particulier le tribunal et la police, l'ont quitté pour des locaux plus fonctionnels. Si ces déménagements ont permis une amélioration des conditions de travail et d'accueil de la population, ils ont également pour conséquence regrettable l'abandon d'immenses espaces dans un bâtiment emblématique de notre patrimoine cantonal. C'est un gâchis, si je puis dire, mais également un problème de préservation, car il est toujours plus facile d'entretenir des bâtiments vivants, occupés chaque jour.

Cette situation ne pouvait évidemment pas laisser indifférent le dernier occupant des lieux, M. le Préfet de la Gruyère, dont la passion pour l'histoire et le patrimoine est bien connue. Depuis plusieurs années, M. le Préfet a préparé le terrain pour donner au château une nouvelle jeunesse. Nous ne nous sommes pas contenté d'un simple lifting mais avons lancé une réflexion globale intégrant les très nombreuses personnes et les très nombreux usages possibles pour un tel bâtiment.

Pas question donc de se contenter de réintégrer quelques services de l'Etat, mais bien de valoriser pleinement ce château, en mettant en valeur certains lieux méconnus, que vous aurez l'occasion de visiter au terme de cette conférence de presse, et en prévoyant également des équipements à disposition pour des utilisations culturelles ponctuelles, comme des concerts ou des expositions.

Concernant l'administration cantonale, il est naturellement prévu de maintenir la Préfecture dans le bâtiment, probablement un étage au-dessus de ses locaux actuels.

Le château devrait également accueillir l'état civil, avec la très belle salle des mariages, ainsi qu'une antenne du Service de l'enfance et de la jeunesse et le registre foncier. L'objectif est de proposer aux services un maximum de locaux communes, du guichet en passant par des salles de séance, afin de mutualiser les espaces, et d'offrir à la population un accueil optimal.

Grâce au Préfet de la Gruyère, plusieurs partenaires hors Etat ont également pu apporter leur contribution à ce projet, notamment la commune de Bulle ou le Musée gruérien. Je tiens à les en remercier aujourd'hui.

Les réflexions ont été menées conjointement par la DAEC et la DIAF, avec l'appui précieux de plusieurs services, à commencer naturellement par le Service des bâtiments, et par celui des biens culturels, dont les chefs de service sont ici présents aujourd'hui. Un comité de pilotage a été constitué en 2019. Si ses travaux ont dû être mis en suspens durant quelques mois en 2020, notamment en raison de la mobilisation du Préfet de la Gruyère dans la gestion de la crise sanitaire, ils ont repris de plus belle en début d'année, et ont pu aboutir au lancement du concours le mois dernier.